

Jean Poolin Frisident d'honneur

5 Juin 2015

Complexe Mariette et Joseph Faucher, Adstock

2km «Le défi coup de vent» Caisse Desjardins 5km «Le défi du Domaine» Promutuel Assurance 10km «Le défi du grand rang» Intersport 20km «Le défi Brillateur» course extrême MAGvision

Coût des inscriptions				
COURSES	JuSQU'AU 3 MAI 2015	À PAUTIU DU 4 MAI 2015		
2Km (13 per et melect	10\$	15\$		
Autres (17 sar arpisa)	158	258		

Toutes les courses seront chronométrées et une médaille sera remise à tous les coureurs et marcheurs qui termineront leur course.

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site internet: https://www.inscriptionenligne.ca/defi-4-vents/



DES MOSAÏQUES DE PEINTURES

AU CENTRE INTERGÉNÉRATIONNEL

La Société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie a procédé au dévoilement des deux mosaïques de peintures qui enjolivent désormais la salle communautaire du Centre intergénérationnel du secteur de Sacré-Cœur-de-Marie. L'activité s'est déroulée le 27 mars dernier, sous le signe de la fierté, en présence des artistes créateurs de cette œuvre collective ainsi que des représentants de la Société, de la Coopérative multiservices et de la Municipalité d'Adstock.

Les peintures ont été créées lors d'une activité culturelle qui a réuni en novembre dernier 21 artistes locaux, des membres du Centre d'art de la région des Appalaches et des citoyens d'Adstock de tous âges, de 11 à 82 ans. Les participants ont peint 33 petites toiles qui ont été rassemblées pour former deux mosaïques distinctes. Le projet artistique a été soutenu par le Fonds culturel de la MRC des Appalaches.

ACTUALITÉ

PACTE RURAL

DÉPÔT DE PROJET

RAPPEL (voir avril 2015 en page 2)

Vous trouverez sur le site Internet de la municipalité, sous l'onglet «Information municipale», le guide de présentation de projet, le formulaire de demande ainsi que le budget.

Bien qu'il n'y ait pas de date de tombée formelle à la MRC des Appalaches, le comité du Pacte rural aimerait recevoir les demandes de projets avant le 1^{er} mai 2015. Avis aux organismes intéressés.

CONTENEURS À ORDURES RANG DES CAMPAGNARDS

SECTEUR STE-ANNE-DU-LAC

La municipalité d'Adstock tient à informer les riverains de la Presqu'île dans le secteur Ste-Anne-du-Lac que le service de la récupération et de la cueillette des vidanges est dispensée à la porte depuis le 27 avril 2015.

De ce fait, les conteneurs installés sur le terrain municipal dans le rang des Campagnards ne seront plus accessibles et l'accès sera fermé à compter de cette date. Il sera également interdit à quiconque de déposer quoi que ce soit sur ce terrain sous peine d'amende.

D'ailleurs, la municipalité prévoit l'installation de caméras pour assurer la surveillance et identifier les fautifs.

DÉPÔT DE BRANCHES

Malgré tout, au cours de l'été 2015, pour répondre à un besoin des riverains, le site sera ouvert quatre samedis en après-midi [de 13h00 à 16h00], uniquement pour la réception de branches.

23 MAI 20 JUIN 15 AOÛT 17 OCTOBRE

Les Adstockois pourront y déposer leurs branches. L'opération se fera sous surveillance. Les utilisateurs devront présenter une preuve de résidence à Adstock (ex. : permis de conduire) ou une copie de leur compte de taxes municipales.

ÉPICERIE BONICHOIX LE DÉFI COOP

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

OBJECTIF: 400 PERSONNES QUI PARTICIPENT, C'EST 208,000 \$ DE VENTE EN PLUS.

En avril, on vous invitait à participer au Défi COOP. Pour vous permettre de constater les résultats, nous vous donnerons à chaque mois un suivi des achats de nos membres ainsi que des ventes de l'épicerie. On espère ainsi que la population d'Adstock va mieux comprendre et qu'elle participera à ce défi à chaque semaine. Un petit 10 \$ de plus par semaine peut faire une grande différence pour l'ensemble des citoyens d'Adstock.

MARS

Achats des membres :

2014 => 78 476 \$ 2015 => 77 594 \$ Différence -1.12 %

Ventes de l'épicerie :

2014 => 130 181 \$ 2015 => 131 438 \$ Différence + 0.97 %

N'oubliez pas que c'est ensemble qu'on peut réussir à garder et à améliorer notre épicerie.

- En avril, on avait lancé un défi au maire et aux conseillers ainsi qu'aux anciens administrateurs, on espère qu'ils ont commencé à participer au Défi !
- En mai, on demande au comité du Défi 4-Vents de participer au Défi COOP.

QUINCAILLERIE UNIMAT

En décembre dernier, votre quincaillerie a commencé à s'approvisionner chez le Groupe BMR et depuis le mois de février 2015 La Coopérative fédérée du Québec est devenue propriétaire à 100% de BMR. Le Groupe BMR c'est 350 magasins, il regroupe trois bannières soit BMR, UNIMAT et AGRIZONE, un chiffre d'affaires de 1,7 G \$.

Votre coopérative opère sa quincaillerie sous la bannière UNIMAT, plusieurs changements sont survenus depuis le mois de décembre, soit le ré-étiquetage complet de nos produits, des adaptations au ni-



L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST ADSTOCK GON 1S0 TÉL.: 418 422-2272 LISETURCOTTE@TLB.SYMPATICO.CA

MEMBRES:

BERNADETTE LAMBERT FRANCINE MARCOUX CLAUDE-ANDRÉ MORIN LINDA ROY LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF:

RICHARD SAMSON

PHOTOGRAPHE:

ROGER LAJOIE

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLEGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT EXTÉRIEUR PAR LA POSTE : 20\$





Culture et Communications

Québec

ACTUALITÉ

veau de la prise et de la réception de notre commande. Un tel changement ne se fait pas sans que certains problèmes surgissent, mais soyez assurés que La Coopérative fédérée travaille très fort afin de s'assurer de régler les problèmes et de faire en sorte que la transition se passe le mieux possible.

Présentement les ventes de la quincaillerie sont en augmentation de 20% depuis le début de l'année. Veuillez prendre note que la quincaillerie sera ouverte le samedi de 8h00 à 15h00 à partir du 2 mai. Merci à notre clientèle et continuez d'encourager votre entreprise!

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SERGE NADEAU, PRÉSIDENT

Jacquelin Pépin, vice-président Administrateurs: Bertrand Tardif, Hélène Faucher, Sylvie Lacroix

N'hésitez pas à leur faire part de vos commentaires et suggestions, ils sont vos représentants.

NOUVELLES DU LAC DU HUIT

LUC BÉDARD, PRÉSIDENT

Je prends quelques minutes de votre temps pour vous informer sur les sujets suivants :

 Il y a augmentation de la cotisation pour votre Association des résidents du Lac du Huit (ARLH), qui passe de 5 \$ à 10 \$/propriété. Cette collecte se fait via vos associations ou votre comité de chemin.

- La descente de bateaux a été excavée comme prévue à l'automne 2014. Elle est prête à l'utilisation. Sa clôture sera remplacée durant cette saison, mais le cadenas et les clés demeureront les mêmes jusqu'à nouvel avis.
- Un après-midi de «Marché aux puces et un Party aux hot dogs» est en voie d'être organisé pour la fin juin. À suivre...
- Prochaine assemblée générale annuelle, dimanche le 2 août 2015 à 9h30 au Centre des loisirs.

Les membres de votre Association vous souhaitent un très bel été 2015!

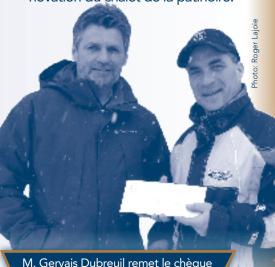
APPUIS DE LA SDSE DANS LE MILIEU

GERVAIS DUBREUIL, PRÉSIDENT

La Société de développement socio-économique d'Adstock tient à informer la population d'Adstock de son appui financier à des organismes et à des projets du milieu.

- Défi 4-Vents, pour une deuxième année, un montant de 500 \$ pour supporter leur activité visant la promotion de la santé et le dépassement.
- Bibliothèque de l'Avenir, un montant de 200 \$ pour l'animation de lecture pour les enfants de la maternelle et des garderies.

- Communauté chrétienne de St-Méthode, un montant de 50 \$ pour leur déjeuner communautaire.
- Club Chasse et Pêche de St-Méthode et St-Daniel, un montant de 25 \$ pour soutenir leur campagne de financement 2015-2016.
- Comité des loisirs de St-Daniel, un montant de 1000 \$ pour la rénovation du chalet de la patinoire.



Le mandat de la Société de développement socio-économique d'Adstock étant de favoriser et de promouvoir le développement social et économique de la municipalité d'Adstock, il nous fait donc plaisir de participer financièrement à la réalisation de ceux-ci.

au président du Comité de loisirs

de St-Daniel, M. Stéphane Demers

LA CARTE OR MODULO

LE PLUS PETIT TAUX FIXE AU PAYS À 9,9 % POUR MARTIN









HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 SITE INTERNET : www.municipaliteadstock.gc.ca

CONSULTATION PUBLIQUE

Le conseil local du Patrimoine tiendra une assemblée publique de consultation relativement au projet de règlement de citation de certains biens et bâtiments patrimoniaux [pour des motifs architecturaux, historiques et identitaires], qui devrait être adopté prochainement. Cette consultation se tiendra le mardi, 12 mai 2015 à 20h00 en la salle du Centre communautaire intergénérationnel situé au 252, 8e rang Sud, secteur Sacré-Cœur-de-Marie. Les propriétaires des immeubles concernés sont invités.

Les citations suivantes, situées dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, sont concernées :

- l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie construite au 1, 8e rang Sud;
- l'ensemble des éléments fixes et meublants ayant une valeur patrimoniale se trouvant à l'intérieur des murs de la susdite église;
- le monument représentant le Sacré-Cœur situé en façade de l'église;
- le cimetière catholique adjacent à cette église;
- l'ancien presbytère érigé au 25, 8e rang Sud;
- l'ancienne école sise au 71, 8^e rang Nord;

CUEILLETTE ANNUELLE DES OBJETS VOLUMINEUX

Comme à chaque année, la Municipalité d'Adstock procèdera, au cours du printemps, à l'enlèvement des déchets domestiques volumineux (grosses vidanges) tels les appareils ménagers, matelas, vieux meubles, etc. En ce qui concerne le fer, le métal, la tôle et autres matériaux de même nature, vous devrez les acheminer vousmêmes au site approprié s'ils n'ont pas été ramassés par les ferrailleurs qui circulent dans les rues avant la cueillette.

Étant donné la masse d'objets à ramasser, cette année, la cueillette sera réalisée sur deux jours :

- le 13 mai, les objets volumineux seront cueillis dans les villages et les rangs;
- le **25 juin**, le **pourtour des lacs** recevra la visite des éboueurs.

Dans tous les cas, il serait souhaitable que vous déposiez vos objets volumineux en bordure de la route la veille de la journée de la cueillette puisque les camions attitrés à ces cueillettes risquent de circuler très tôt le matin.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS DE RECRUTEMENT

La Municipalité d'Adstock est en période active de recrutement pour combler un poste actuellement vacant au sein de son Comité consultatif d'urbanisme. En vertu de l'article 3.1 du règlement 18-02, un siège est réservé sur ce comité pour chacune des ex-municipalités formant Adstock. Le poste présentement à pourvoir représente le territoire de l'ex-municipalité de Saint-Méthode-de-Frontenac. À cet égard, les personnes postulant pour occuper ce poste doivent nécessairement provenir de ce territoire.

Les personnes intéressées à joindre le Comité consultatif d'urbanisme doivent signifier leur intention en transmettant, au bureau municipal, une communication écrite décrivant leur motivation à occuper ce poste.

Nous recueillerons le nom des candidats ou candidates tout au long du mois de mai. Par la suite, un comité sera chargé de recommander le nouveau membre qui siègera au Comité consultatif d'urbanisme.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez joindre monsieur François Grondin au 418 422-2135 poste 25 pendant les heures normales d'ouverture du bureau ou par courriel à f.grondin@municipaliteadstock.qc.ca.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Selon l'article 10.3.3 du règlement no 69-07 relatif au zonage, tous les abris temporaires (garages de toile) doivent être démontés pour le 15 avril 2015. Cependant, la municipalité dérogera du règlement et accordera une extension **jusqu'au 15 mai 2015** étant donné la température peu clémente. Cette opération nécessite également le démontage de la structure. Nous demandons votre collaboration afin de vous éviter toute sanction à ce sujet.

CHAQUE PROJET DEMANDE UN PERMIS

Que vous soyez implanté ou que vous désiriez vous implanter dans la zone agricole permanente, dans la zone urbaine ou de villégiature, avant de morceler votre terrain, de construire, de transformer, de rénover, d'agrandir une maison, d'installer une piscine, de bâtir une remise ou autres travaux semblables, il est important de s'assurer que votre projet soit réalisé en conformité avec les règlements d'urbanisme de votre municipalité et sachez que vous devez obtenir, avant de débuter les travaux, un permis de construction ou de rénovation émis par la municipalité. Des sanctions sont expressément prévues au règlement sur l'émission des permis et certificats pour les contrevenants. Sachez-le, puisqu'aucun passe-droit ne sera toléré!

Pour obtenir votre permis ou pour obtenir de l'information sur les règlements qui encadrent votre projet, consultez, pendant les heures d'ouverture du bureau, monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement au 418 422-2135 poste 25 ou au 418 422-4038.

JUSTIN LESSARD NADEAU 418 422-2363

j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

COMPLEXE SPORTIF

LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

FACEBOOK: LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ. N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

FORMATION IPAD

Dans cette formation simplifiée, vous apprendrez plusieurs choses pour rendre l'utilisation de votre tablette Apple beaucoup plus agréable. La formation est accompagnée de documents en couleurs qui faciliteront votre apprentissage. Étant donné qu'il y a beaucoup

de différences avec les tablettes des autres marques, il est nécessaire d'avoir une tablette de la compagnie Apple. Faites vite! Les places sont limitées.

Enseignante: Kathleen Daigle Deux groupes de 5 personnes

Lundi 4 mai 2015 : 8h30 à 11h30 ou 13h00 à 16h00

Tarification: 35 \$ par personne

Endroit: salle Desjardins au Complexe sportif

Mariette et Joseph Faucher

INSCRIPTIONS:

Par téléphone : Justin Lessard-Nadeau 418 422-2363 Courriel: j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

CLUB DE MARCHE À ADSTOCK

La marche est l'activité la plus simple, accessible, et efficace pour reprendre la forme et maintenir un mode de vie actif. Le comité Vieillir en santé a demandé à avoir une plage horaire au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher afin de pratiquer la marche dans un cadre sécuritaire pour tous. Il s'agit d'une activité libre, donc vous pouvez marcher à votre rythme beau temps, mauvais temps.

Voici des informations pour cette activité :

Horaire: Mardi de 13h30 à 15h30 à partir du 5 mai

Endroit: gymnase du Complexe sportif

Mariette et Joseph Faucher

Information: Justin Lessard-Nadeau au 418 422-2363

LIGUE DE BALLE POUR LES JEUNES D'ADSTOCK - ÉTÉ 2015

Les inscriptions sont commencées pour la ligue de balle de la saison 2015. Le tarif est de 35 \$ pour la saison complète. Les parties auront lieu chaque semaine, entre le lundi et le mercredi, excepté pendant les semaines de vacances de la construction. Cette lique s'adresse aux jeunes nés entre le 1er octobre 1998 et le 30 septembre 2010. La date limite pour l'inscription est le 15 mai et la saison commence au début du mois de juin.

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant :

Par courriel: j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

Par téléphone : 418 422-2363

En personne: au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

SOCCER - ÉTÉ 2015

Nous sommes présentement en questionnement par rapport à la lique de soccer. Étant donné qu'il est de plus en plus difficile d'avoir des équipes complètes et régulières pendant la saison et les tournois, nous évaluons présentement la possibilité de faire des parties amicales à Adstock seulement. Il y aurait donc moins de déplacements et les jeunes auraient la chance de pratiquer le soccer quand même.

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant au soccer. Par courriel: j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

Par téléphone : 418 422-2363

En personne: au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher

COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

BADMINTON LIBRE Ponctuelle (h/terrain)

17 ans et -: 6.95 \$ plus taxes = 8 \$ Adulte: 7,82\$ plus taxes = 9\$

LOCATION DE GYMNASE Ponctuelle/h

20 \$ plus taxes

Lique ou cours (10 semaines) (1 h/sem.)

180 \$ plus taxes





PETITES ANNONCES

Pour toute annonce, communiquez au 418 422-2272 avant le 15 du mois. Celle-ci sera publiée le premier jour du mois suivant. Coût : 5\$ (maximum 40 mots).

Croisière organisée formule tout inclus jeudi le 25 juin.

Le voyage comprend la croisière avec dîner sur le bateau, animation et musique. Halte à Georgeville avec visite des lieux. Retour au quai vers 15h00 et visite de l'Abbaye St-Benoit-du-Lac. Souper au Buffet des continents à Sherbrooke. Réservez avant le 1er juin. Info Rita Mercier 418 422-2077.

Vente de garage les 15-16 et 17 mai au 4700, Chemin de l'Aéroport, Thetford Mines de 8h00 à 17h00. Tondeuses à gazon, coupeherbe, tracteurs à pelouse, scie à chaîne, débroussailleuse à essence et articles de maison. Info: 418 422-2983 ou 418 422-2429.

Club Golf Adstock: nous embauchons pour la saison 2015: préposé(e) au champ de pratique et à l'arrière-boutique, préposé(e) à l'entretien du parcours, préposé(e) au casse-croûte. Postes offerts aux étudiants également. Envoyez votre CV à info@golfadstock.com ou par télécopieur 418 422-5649.

LES FLEURS S'EN VIENNENT À LA COOP

En mai, surveillez l'arrivée des fleurs à votre quincaillerie Unimat. Nous offrirons à la population d'Adstock la possibilité de se procurer des fleurs et jardinières ainsi que des plants de tomates, salade et autres directement à la quincaillerie. Vous avez des demandes spéciales à faire, vous avez besoin d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Denise Perreault qui se fera un plaisir de vous répondre. Afin de pouvoir répondre à vos demandes spéciales, veuillez communiquer avec Denise le plus vite possible afin qu'on puisse inclure vos demandes dans notre commande: 418 422-2328. Merci!

EXPOSITION DES FERMIÈRES

Le Cercle de Fermières de Sacré-Coeur-de-Marie tiendra son exposition artisanale le vendredi 22 mai 2015 dès 18h00. L'exposition sera suivie d'un bingo vers 19h30 et de la vente de pâtisseries. Par le fait même vous pourrez admirer notre « Tricot Graffiti » et nos mascottes. Le tout se tiendra au Centre intergénérationnel, 252 - 8^e Rang sud, Adstock (secteur Sacré-Coeur-de-Marie). Bienvenue à tous!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE

MARDI 20 MAI 2015 À 19 H 00 CENTRE INTERGÉNÉRATIONNEL

Le conseil d'administration invite toute la population du secteur à participer à l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Cette rencontre sera l'occasion de présenter le bilan de l'année 2014 et de donner de l'information sur les projets futurs.

L'organisme vise à favoriser et promouvoir le développement social, économique, sportif, culturel et touristique du secteur de Sacré-Cœur-de-Marie.

Nous vous attendons nombreux à cette assemblée. Manon Cloutier, présidente

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture

mercredi soir: 19h00 à 20h00 jeudi après-midi: 14h00 à 15h00

SUGGESTIONS DE LECTURE

LINDA ROY

TU PEUX TOUJOURS COURIR (roman)

DE VALÉRIE CHEVALIER

Valérie Chevalier s'est taillée une place de choix comme comédienne au petit et au grand écran. Remarquée grâce à son projet La Culottée, elle s'illustre maintenant à la télévision (Salut Bonjour!, La Voix, ainsi que Sucré Salé). Elle signe ici son premier roman.

Alice, est chanteuse dans un bistro et Maud, sa meilleure amie, travaille dans un gym. Entre deux 5 à 7, nos héroïnes courent après le bonheur. Une quête qui affecte leur rapport aux hommes, trame de fond de cette fenêtre ouverte sur leur quotidien tantôt rocambolesque, tantôt douloureux, mais jamais dénué d'humour et d'autodérision.

AMOUR ET PATRIOTISME (série)

DE RENÉ FORGET

Originaire de Lanaudière, l'auteur s'intéresse à l'histoire du Québec. Ce roman explore la possibilité que la guerre d'Indépendance américaine ait fait éclore le patriotisme canadien-français. Il est l'auteur d'une saga historique sous le régime français durant l'épopée des Filles du Roy.

En 1775, Christine Comtois et sa cousine Angélique voient l'armée de la Nouvelle-Angleterre envahir le territoire canadien par le Richelieu à Sorel. Christine se prend alors à rêver de tomber amoureuse d'un officier américain. Sans le savoir, elle va jouer un rôle majeur dans le conflit.

LA NOUVELLE VIE DE MADO CÔTÉ, RETRAITÉE (roman) DE ROSETTE LABERGE

Rosette Laberge a dépeint la vie de grands personnages de notre histoire avant de présenter **Souvenirs de banlieue**, une série d'époque vendue à plus de 100 000 exemplaires.

Mado, une jeune retraitée de 55 ans, entame sa nouvelle vie sur les chapeaux de roue. Ce matin, elle se sent comme si un train lui était passé sur le corps et son cerveau est en compote. Elle n'a même pas de souvenirs des circonstances dans lesquelles s'est terminée la fameuse fête. Attachez votre ceinture, ça va brasser...



ACTUALITÉ



6 JUIN 2015

MARIE-FRANCE LESSARD

Les membres du comité organisateur ainsi que M. Jean Poulin qui agira à titre de président d'honneur, invitent toute la popula-

tion à venir courir et marcher pour le plaisir du dépassement le samedi 6 juin 2015, dans le cadre de la 2^e édition du Défi 4-Vents. Une grande nouveauté cette année soit, un défi extrême de 20 km unissant le secteur de Sacré-Coeur-de-Marie au secteur de St-Méthode a été ajouté pour les personnes qui souhaitent se dépasser encore plus! Ce parcours se nomme le DÉFI BRILLATEUR.

Une autre belle nouveauté s'ajoute par la remise de bourses qui seront décernées aux gagnants de chaque parcours : 2 km = 25, 5 km = 50, 10 km = 100 et 20 km = 150.

L'an dernier, plus de 550 personnes ont participé à cet événement familial de santé. L'objectif de cette année est fixé à 800 participants. Il est important de noter que tous les coureurs et marcheurs qui termineront leur parcours recevront une médaille et une collation d'après course. De plus, la Boulangerie St-Méthode remettra à tous, un bon pain frais lors de la remise de la trousse des coureurs et marcheurs. Nous sommes très fiers de pouvoir offrir à ceux qui s'inscriront avant le 4 mai un prix minime d'inscription de 10 \$ ou de 15 \$ selon la distance choisie et de 15 \$ ou 25 \$ après le 4 mai. Nous tenons à souligner que tous les profits de l'événement iront aux élèves de l'École aux Quatre-Vents pour le développement de saines habitudes de vie. Grâce à ce projet, les élèves participent à une demi-journée sportive par mois (badminton, taekwondo, danse, soccer, power skating, etc.) durant toute l'année scolaire et cuisinent une recette santé par mois. Une belle cuisine fonctionnelle sera installée pour l'automne 2015.

Mentionnons que deux clubs de course ont été formés, un pour les jeunes de l'école et un pour la population adulte. L'entraînement se tient les jeudis à compter de 18h30 au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. Aucuns frais d'inscription ne sont demandés, tout le monde est bienvenu. Joignez-vous au groupe, que vous soyez débutant ou intermédiaire, vous aurez du plaisir! Formez-vous une équipe en participant au Défi entreprise et lancez un défi à vos collègues.

Cet événement scolaire-municipal est rendu possible grâce à tous nos généreux partenaires que nous remercions sincèrement.

TERRAIN DE JEUX

LAC DU HUIT ET ENVIRONS

L'expérience d'un terrain de jeux en sera à sa seconde édition à l'été 2015. En effet, un service de terrain de jeux sera de nouveau disponible aux jeunes âgés entre 4 et 12 ans des secteurs du Lac du Huit, du Lac à la Truite et des rangs avoisinants. Ce terrain de jeux, organisé avec la collaboration de l'Association des résidents du Lac du Huit, se déroulera au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac.

Nous aimerions connaître votre intérêt vis-à-vis cette activité. Nous demandons à tous ceux qui sont intéressés à ce service de communiquer avec monsieur Justin Lessard-Nadeau au 418 422-2363 ou par courriel au j.lessardnadeau@municipaliteadstock. qc.ca au plus tard le vendredi 12 juin 2015, 16h00.

Les coûts d'inscription sont les suivants:

- 1^{er} enfant: entre 100 et 130 \$ pour la saison
- 2^e enfant: entre 80 et 105 \$ pour la saison
- 3^e enfant: entre 70 et 90 \$ pour la saison
- Par jour (occasionnel): 7 \$/jour

Note : Les coûts devaient être majorés de 33% par rapport à l'an dernier car l'activité devait durer 8 semaines, plutôt que 6 semaines.

Mais dû au refus du 2 semaines de plus en subvention du gouvernement fédéral, il devient plus probable que seulement un service de garde ne pourra être offert pendant les 2 semaines de vacances de la construction. Les frais de garde sur ces 2 semaines seraient alors recalculés suite à l'inscription et selon le nombre d'intéressés, puis vous serez avisés.

Bien sûr, nous aurons besoin d'un minimum d'inscriptions au camp d'été de 6 semaines, ainsi que pour le gardiennage de 2 semaines, pour que ces deux parties du projet puisse être réalisées distinctement. Nous espérons toujours entre-temps trouver une nouvelle source de financement pour être en mesure de réévaluer la situation en faveur des usagers.

De plus, aux parents intéressés à inscrire leurs jeunes au Camp d'été, mais plus particulièrement pendant les deux semaines de vacances de la construction, vous êtes invités à le faire savoir à M. Justin Lessard-Nadeau. Plus de détails lors de l'inscription officielle. Merci de votre collaboration!

Nous sommes toujours à la recherche d'animateurs / animatrices au terrain de jeux. Si vous êtes intéressé, consultez l'Arrivage d'avril 2015 à la page 5 ou communiquez avec Justin Lessard-Nadeau au 418 422-2363 avant le 22 mai 2015.



PERMIS D'ACCÈS À LA VOIE PUBLIQUE

Les personnes qui désirent construire un accès à la voie publique doivent présenter une demande et obtenir l'autorisation de la municipalité auprès de monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement au numéro 418 422-2135 poste 25 ou au 418 422-4038.

SURVEILLANCE OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX PUITS SCELLÉS

Le 14 août dernier entrait en vigueur le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP). Ce nouveau règlement remplace le Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6). Sans entrer dans les détails de tous les changements que ce règlement impose, il est pertinent de porter votre attention sur certaines dispositions importantes.

Ainsi, lorsqu'un puits ne pourra être aménagé à plus de 30 mètres d'une composante non étanche d'une installation septique mais à au moins 15 mètres, il devra être un puits tubulaire scellé à sa construction réalisé sous la surveillance d'une personne membre d'un ordre professionnel. Cette dernière aura notamment la responsabilité de réaliser le rapport de forage. Dans le cas où le puits ne peut respecter les distances minimales prescrites (30 mètres d'une terre en culture ou 15 mètres d'une installation septique), une étude hydrogéologique devra être déposée, laquelle devra notamment indiquer la méthode la plus appropriée pour réaliser le puits.

EFFETS SUR LE RÈGLEMENT SUR L'ÉVACUATION ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES (Q-2, R.22)

L'entrée en vigueur du RPEP apporte également quelques modifications significatives au Règlement Q-2, r.22. La plus importante concerne les distances applicables au champ d'évacuation de l'installation à vidange périodique.

À l'heure actuelle, le champ d'évacuation de l'installation à vidange périodique doit respecter une distance de deux mètres d'une conduite d'eau de consommation et par conséquent d'un puits. La modification imposera que le champ d'évacuation devra respecter les mêmes distances d'un puits qu'un élément épurateur, c'est-à-dire 30 mètres ou 15 mètres selon le cas. Cette modification est majeure puisque cela signifie dans les faits que plusieurs installations à vidange périodique ne seront plus possibles et que seule une vidange totale sera envisageable... Seulement pour les installations à vidange périodique dessinées par Urba-SOLutions en 2014, c'est 58% d'entre elles qui se seraient retrouvées avec une vidange totale, dont certaines desservant des résidences permanentes.

VENTE POUR TAXES

La Municipalité régionale de comté des Appalaches a annoncé que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique à ses bureaux du 233 boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, le MERCREDI 3 JUIN 2015, à DIX HEURES, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, comprenant les intérêts, les honoraires plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, honoraires et frais n'aient été payé avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujet au droit de retrait d'un an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujet à toute servitude active ou passive, apparente ou occulte, pouvant les affecter. Le prix d'adjudication des immeubles seront payables immédiatement en monnaie légale. Les frais encourus pour la vente seront ajoutés, de même que les taxes de vente fédérale et provinciale, si requises par la loi.

PROPRIÉTAIRES		TAXES, FRAIS ET HONORAIRES
RESTAURANT TARDINET INC 102, rue Notre-Dame Nord, Adstock (Québec) G0N 1S0	Lot : Partie 25A Rang : 11 Canton: Adstock	561.68 \$
YAN MERCIER VÉRONIQUE ROUSSEAU 26, Chemin de la Plage Est Adstock (Québec) GON 1S0	Lot : 34-4 Rang : 4 Canton : Adstock	3 080.66 \$
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ VALIN 28, rue des Érables, Adstock (Québec) GON 150	Lot : 23A-11-P, 23A-12, 23A-13, 23A-14 1-P, 23A-21-P, 23A-29, 23A-45-P, 23A-6 Rang: 11	68 374.34 \$

UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION POUR LES AÎNÉS!

C'est lors de l'assemblée des partenaires de Vieillir en santé du 11 février dernier qu'a eu lieu le lancement du carnet des services pour les aînés. Ce carnet est un outil d'information regroupant les ressources s'adressant aux aînés du territoire de la MRC des Appalaches.

En plus de contenir des informations générales sur les ressources, le carnet comprend les ressources plus spécifiques à chaque territoire d'appartenance défini par Vieillir en santé. Donc, Adstock a son carnet personnalisé contenant les ressources précises à son territoire. De plus, les aînés pourront reconnaître les paysages de la municipalité.

La réalisation de cet outil a été le fruit d'un travail de concertation avec les comités d'action locale de Vieillir en santé, le Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches et le CSSS de la région de Thetford.

Les aînés peuvent se procurer le carnet dès maintenant au bureau municipal et dans les lieux publics. Vous pouvez également contacter la représentante de votre comité d'action locale Vieillir en santé : Marielle Lessard au 418 335-2610.

MERCI À NOS PARTENAIRES!

LE GOÉLAND MARIN

CLAUDE-ANDRÉ MORIN, CORA

Le Goéland marin est le plus grand des goélands. Son envergure dépasse les 160 cm et sa longueur varie entre 68 et 79 cm. Mais à mes yeux, c'est surtout le plus beau. Il porte avec élégance un grand manteau noir couvrant son dos et ses ailes puissantes, d'où son ancien nom, Goéland à manteau noir. Je dirais plutôt une cape noire bordée de blanc aux extrémités de ses ailes. Cape qui contraste fortement avec le reste de son plumage d'un blanc étincelant. Le gros bec est jaune avec une petite tache rouge à sa mandibule inférieure, semblable à celle du goéland argenté. Ses pattes sont palmées et rose chair.

Le Goéland marin fréquente la mer et l'océan. Il est aussi présent le long des côtes du fleuve et du golfe St-Laurent. On peut parfois le retrouver près des grandes étendues d'eau à l'intérieur des terres.



Le Goéland marin se reproduit dans des endroits protégés, îles, dunes, généralement en terrain broussailleux, en solitaire ou en petite colonie. Il défend fortement son territoire et n'hésite pas à attaquer plus gros que lui si sa progéniture est en danger. Le nid est fabriqué de toutes sortes de matériaux dont les plus surprenants peuvent être des sacs de plastique ou des bouts de cordage. La femelle pond 1 à 3 œufs couvés par les deux parents

pendant près de 4 semaines. Les oisillons quittent le nid après 3 semaines et volent vers l'âge de 7 ou 8 semaines.

Le Goéland marin est omnivore et très vorace. Sa nourriture habituelle comprend: oisillons, œufs, poissons, insectes, invertébrés, charognes, détritus des décharges humaines, et même des fruits. Il attaque aussi les petits mammifères tels lapins, rongeurs, rats et souris. Il est enfin suffisamment puissant pour s'attaquer à des oiseaux adultes de sa taille, les tuer et s'en nourrir.

AINSI VA LA NATURE... BELLE ET RUDE

BONNES OBSERVATIONS!

MÉNAGE ENVIRONNEMENTAL

MARTINE POULIN, JESSIE JACQUES, CCE

Voilà déjà un an que le Comité consultatif en environnement existe et depuis, à chaque mois, les membres du comité vous ont informés de sujets traitant de plusieurs facettes de l'environnement. Comme la coutume le veut, le printemps est la période de l'année où pratiquement tout le monde effectue du ménage dans la maison, le garage ainsi que la remise. Trop souvent, nous sommes portés à jeter des articles sans se demander si la vie de ces derniers est terminée. Cette année avant de jeter quoi que ce soit, nous aimerions que vous vous demandiez s'il peut être récupéré ou réutilisé ce qui permettrait de prolonger la vie d'un objet.

Pour ce qui est des matières particulières [comme les pesticides, huiles à moteur, filtres à l'huile, pneus, batteries d'automobiles, bonbonne de propane, médicaments périmés, piles domestiques, colle, lampes fluorescentes, et autres produits chimiques], surtout ne les jeter pas à la poubelle, mais plutôt apportez-les à l'Écocentre le plus près. Saviez-vous que vos piles usagées sont considérées comme des résidus domestiques dangereux? Donc inutile de vous mentionner de ne pas les jeter aux ordures. Plusieurs centres comme votre COOP Unimat, Canadian Tire, La Source ainsi que Rona peuvent les récupérer.

Que faire avec vos vieux pots de peintures, teintures et vernis? La plupart des quincailleries les ramassent telles la Coop St-Méthode ainsi que Rona. Pour ce qui est des ampoules fluocompactes, comme elles contiennent du mercure, elles doivent être apportées à la Coop. Comme les appareils électroniques deviennent désuets assez rapidement ou que nous aimons les renouveler, trop souvent nous avons bon nombre de ce type d'appareil dont nous ne savons pas quoi en faire. Les apporter à l'Écocentre de Robertsonville est la meilleure solution.

Donc, avant de vous départir de tous ces articles par la méthode facile des ordures, portez plutôt un geste de protection de l'environnement en mettant en pratique les recommandations suggérées. De tels gestes seront bénéfiques pour tous!

« Le désir de maintenir «le cours naturel des choses» jusqu'à ce qu'il soit trop tard est la plus grande menace que l'humanité fasse peser sur elle-même.»

- André Lebeau -



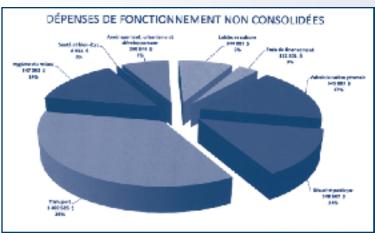


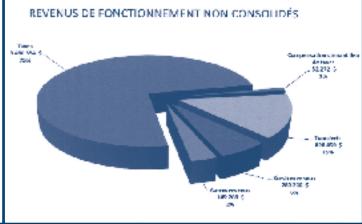
COUP D'ŒIL SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ ET LE PLAN DE TRAVAIL POUR SES IMMOBILISATIONS

Les vérificateurs comptables de la municipalité ont déposé leur rapport financier et le conseil municipal a adopté en avril dernier ses états financiers vérifiés au 31 décembre 2014. Encore une fois cette année, la municipalité se distingue par sa bonne gestion des deniers publics. L'excédent à la fin de l'exercice de 93 214 \$ en témoigne.

En effet, la municipalité a réalisé des revenus de 4 647 698 \$ et des dépenses de 4 554 484 \$, très près de la cible qui était prévue à 4 333 659 \$. Nous pouvons, par le tableau ci-contre, suivre la situation budgétaire de la municipalité depuis 2013.

	2013		2014		2015	
	BUDGÉTÉ \$	RÉALISÉ \$	BUDGÉTÉ \$	RÉALISÉ \$	BUDGÉTÉ \$	EN COURS
REVENUS	4 743 707	4 706 897	4 333 659	4 647 698	- 4 533 655	
DÉPENSES		4 353 041		4 554 484		





Le prochain tableau présente l'endettement à long terme de la municipalité ainsi que les sommes affectées à certains projets et le surplus non-affecté.

Je me permets ici de souligner qu'une municipalité demeure dynamique et attractive et attire des nouvelles familles, si elle investit dans son développement et notamment, et non limitativement, dans l'amélioration de ses infrastructures. Une municipalité qui ne dépense pas est une municipalité qui ne se développe pas et est destinée à stagner et à décliner. Comme élu et gestionnaire, il faut investir judicieusement tout en respectant la capacité de payer du citoyen. L'endettement municipal doit être vu comme un investissement à amortir sur plusieurs an-

nées des dépenses qui profitent à plusieurs générations. Peu de personnes paient leur maison en une année, c'est la même approche pour les immobilisations de la municipalité.

	2014	
Endettement total à long terme	3 988 212 \$	
Excédent non affecté	373 279 \$	
Excédent affecté et fonds réservés	1 067 164 \$	

Bien que l'excédent affecté puisse paraître élevé (environ 1 million), la municipalité, dans son souhait de bonne gestion, a réservé certaines sommes au fil des années pour les projets suivants : divers travaux d'infrastructures, divers projets de développement municipal, schéma couverture et protection incendie, réserves aqueduc et égouts appartenant aux secteurs, réserve pour projets environnementaux, affectation du surplus de l'année précédente pour équilibrer le budget 2015 et fonds de roulement.

Certaines infrastructures sont en voie de désuétude, doivent être réparées et certaines méritent d'être développées ou mises en place. Le conseil municipal, après avoir entendu les citoyens, a dressé une liste de travaux majeurs prévus à être réalisés au cours des trois prochaines années. Pour les financer, un projet de règlement d'emprunt d'un peu plus de 3 M \$ est à l'étude par le conseil et fait suite aux consultations publiques. Il sera présenté et adopté le 4 mai prochain. Nous avons du rattrapage à faire et si nous ne procédons pas là, les coûts seront plus élevés plus tard.



RENDEZ-VOUS MUNICIPAL

Il faut profiter des bas taux d'intérêt et du prix à la baisse du pétrole pour procéder à ces investissements.

- Protection incendie sur tout le territoire, rechargement de gravier, réfection du pavage et nouveau pavage sur certaines voies publiques.
- Réalisation de grands travaux d'infrastructures liés à des secteurs seulement si obtention de subventions gouvernementales (aqueduc du Lac Jolicoeur, réseau de distribution à Sainte-Anne-du-Lac, égout pluvial de Saint-Daniel, étang aéré de Sacré-Cœur-de-Marie, agrandissement du parc industriel à Saint-Méthode).

Pour ceux et celles qui pourraient s'inquiéter de l'endettement de la municipalité, sachez qu'Adstock est l'une des municipalités qui enregistre la plus grande croissance de sa richesse foncière avec un accroissement démographique positif et fait partie du groupe de municipalités la moins taxée et la moins endettée de la MRC des Appalaches. On peut le remarquer par les différentes données provenant du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. C'est ce qui explique en partie le bas taux de taxation foncière par rapport aux autres municipalités. Le conseil municipal désire rester en position de tête tout en développant notre communauté.

Année depuis la fusion	Évaluation foncière imposable	Taux taxe foncière
2001	105 143 400 \$	0,92 \$
2002	129 196 500 \$	0,89 \$
2003	130 824 800 \$	1,00 \$
2004	132 875 800 \$	1,02 \$
2005	162 286 900 \$	0,95 \$
2006	166 959 500 \$	1,06 \$
2007	169 466 300 \$	1,09 \$
2008	226 659 500 \$	0,98 \$
2009	230 210 900 \$	0,98 \$
2010	234 312 400 \$	0,98 \$
2011	301 832 100 \$	0,78 \$
2012	309 169 800 \$	0,82 \$
2013	318 498 200 \$	0,85 \$
2014	352 835 200 \$	0,82 \$
2015	356 622 000 \$	0,805 \$

COMPARAISON ENTRE ADSTOCK ET LA MRC DES APPALACHES (DONNÉES DU MAMOT)	2013	2014
Charges fiscales moyennes par logement à Adstock	1319\$	1320\$
Charges fiscales moyennes par logement dans la MRC	1392\$	1446\$
Endettement total à long terme par unité d'évaluation à Adstock	1148\$	1447\$
Endettement total à long terme par unité d'évaluation dans la MRC	3137\$	2863\$

En terminant, voici d'autres données comparatives. Une étude scientifique a été rendue publique l'an dernier et place Adstock en très bonne position. Le Centre de productivité et la prospérité des Hautes études commerciales (HEC) de Montréal établit un rang provincial entre les municipalités selon une même base comparable quant au taux de taxation global et au coût des services municipaux. Ainsi, en 2013, la municipalité d'Adstock se classait 288° sur 686 municipalités analysées et 55° sur 150 pour les municipalités de même taille (de 2000 à 4999 habitants). La municipalité d'Adstock a un coût moyen de ses services inférieur de 5% par rapport à la moyenne. Ce sont encore de bonnes nouvelles pour le contribuable adstockois et qui permet de conclure qu'il y a beaucoup d'avantages à venir s'établir dans notre belle municipalité.



VISION ET ENGAGEMENTS DU CONSEIL MUNICIPAL À L'ÉGARD DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA MUNICI-PALITÉ

PASCAL BINET, MAIRE

Voici, en primeur, quelques éléments du plan stratégique. Il sera présenté dans son entièreté au début de l'été, lors d'une soirée d'information et de consultation dans le secteur Saint-Daniel. La vision que veut se donner le conseil municipal pour amener Adstock encore plus loin est :

- Une municipalité accueillante et dynamique, résolument tournée vers l'avenir.
- Un territoire, plusieurs communautés et une qualité de vie à préserver.
- Des citoyens engagés, des gestionnaires responsables, des élus et des employés au service de la population.
- Des décisions prises en consensus dans un souci d'équité et de transparence.
- Au terme du mandat actuel, le conseil municipal désire atteindre les cibles suivantes :
 - Que tous et toutes aient sa place dans la municipalité et s'y sentent bien.
 - Que les citoyens de la municipalité soient fiers de leur communauté et soient satisfaits des services qu'ils recoivent.
 - Que la municipalité se dote de balises et de principes de gestion justes et équitables.
 - Que les besoins de tous les secteurs soient pris en compte et que, dans la mesure du possible, la municipalité puisse y réponde convenablement.
 - Que l'on contribue à maintenir une qualité de vie supérieure à un coût le plus bas possible.

Enfin, le conseil municipal prend les engagements suivants envers ses citoyens :

- Bonifier l'image de la municipalité d'Adstock en misant sur ses atouts.
- Affirmer la place d'Adstock dans la région en assurant une place plus grande sur les comités régionaux.
- Rendre plus attrayant notre milieu en offrant des services de qualité et des activités variées aux citoyens.
- Doter la municipalité de ressources et d'outils afin qu'elle remplisse ses mandats et ses missions adéquatement.



- Prendre des décisions dans un esprit de collégialité et de transparence.
- Faire des rapports fréquents sur les dossiers municipaux.
- Faire participer les citoyens au développement de leur communauté.
- Administrer les finances prudemment dans un souci d'équité tout en respectant la capacité de payer du contribuable.

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SON PRO-GRAMME UNE NAISSANCE, UN ARBRE

MARTINE POULIN, ISABELLE NADEAU

Pourquoi un tel programme? Pour traduire de façon tangible un désir de voir les générations futures développer un fort sentiment d'appartenance à leur municipalité? C'est à partir de cette prémisse que le Conseil municipal d'Adstock a imaginé et mis sur pied le programme «Une naissance, un arbre», par lequel chaque enfant qui naît ou est adopté à Adstock a la chance de se voir attribuer un arbre qui grandira, s'épanouira et s'enracinera avec lui sur le territoire. Ainsi, les nouveaux parents qui le désirent n'ont qu'à signaler la naissance ou l'adoption d'un enfant pour qu'un arbre de la plantation annuelle lui soit attribué symboliquement.

Qui est éligible à ce programme? Tous les enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles au programme. Il suffit aux parents de faire une demande auprès du secrétariat municipal situé au 35, rue Principale Ouest à Adstock [secteur St-Méthode] et de présenter une simple preuve de résidence telle une copie du compte de taxes, un permis de conduire, une facture d'Hydro-Québec, accompagnée du certificat de naissance ou d'adoption de l'enfant.

Les membres du conseil municipal espèrent que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant, parents, amis ou connaissances de l'extérieur, lorsque celui-ci leur présentera « son arbre ». Le geste est symbolique, mais nous sommes convaincus qu'il renforcera le sentiment d'appartenance de l'enfant à son environnement, tout en le sensibilisant à la nécessité de protéger la ressource. Nous atteignons donc un double objectif par une seule action.

Les mois de mai et de juin 2015 seront donc les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au cours de l'été. Les formulaires sont disponibles au bureau de la municipalité; il faudra y joindre une copie du certificat de naissance et une preuve de résidence permanente. De plus, si vous le désirez, en guise de symbole, un arbre généalogique peut être fourni et une photographie sera prise lors de la remise des arbres.

Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, L'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.

Actualité

ÉLAGAGE DES ARBRES PRÈS DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

LYNDA ANCTIL, HYDRO-QUÉBEC

Dans le cadre de son programme annuel de maîtrise de la végétation, Hydro-Québec réalisera au cours des prochains mois des travaux d'élagage des arbres aux abords du réseau de distribution d'électricité dans la municipalité d'Adstock. C'est l'entreprise Arboriculture de Beauce qui est mandatée pour ces travaux.

L'entretien de la végétation à proximité du réseau électrique est nécessaire afin d'assurer un espace de dégagement sécuritaire entre les arbres et les installations électriques. Ces travaux contribuent à la fiabilité de l'alimentation électrique ainsi qu'à la sécurité du public et des employés d'Hydro-Québec ou d'autres entreprises qui ont à intervenir sur le réseau électrique.

Hydro-Québec rappelle qu'il est dangereux de s'approcher trop près du réseau électrique. Seuls les employés d'Hydro-Québec et ceux des entreprises qu'elle mandate sont habilités à intervenir à moins de trois mètres des fils électriques.

Pour prévenir les situations à risque, Hydro-Québec invite les citoyens à planter des espèces à faible déploiement et à croissance limitée près des installations électriques, soit le bon arbre au bon endroit.

Pour de plus amples renseignements sur les arbres que l'on peut planter à proximité du réseau et la maîtrise de la végétation à Hydro-Québec dont, entre autres, les méthodes de préservation de la biodiversité, nous vous invitons à consulter le site Internet www.hydroguebec. com/arbres ou www.hydroquebec.com/arbres/elagage ou auprès des Services à la clientèle 1 888 385-7252.

VOTRE QUINCAILLERIE UNIMAT VOUS INFORME

UN CRÉDIT D'IMPÔT POUR VOS RÉNOVATIONS!

Le programme LogiRénov s'adresse à tous les propriétaires résidentiels qui souhaitent apporter des améliorations à leur habitation principale. Seul un entrepreneur reconnu devra réaliser les travaux, à la suite d'une entente conclue après le 24 avril 2014 et avant le 1er juillet 2015.

Une date limite, le 31 décembre 2015, a été fixée pour exécuter et payer les travaux. À partir d'un investissement minimum de 3 000 \$, le crédit LogiRénov remboursera 20% des dépenses de la rénovation. Le crédit maximum est de 2 500 \$ pour des travaux de 12 500 \$.

Le crédit d'impôt LogiRénov s'adressera aux ménages qui, avant le 1^{er} juillet 2015, feront appel à un entrepreneur qualifié pour rénover leur maison, l'agrandir, l'adapter aux besoins particuliers d'un membre de leur famille ou la transformer en maison intergénérationnelle. Les travaux reconnus pour l'application du crédit d'impôt LogiRénov sont :

- rénovations de cuisine, salle de bain, sous-sol, planchers;
- réfection de la toiture, de la plomberie;
- remplacement des gouttières, d'un drain agricole, sanitaire, pluvial ou de fondation;
- remplacement de portes ou fenêtres, isolation ou remplacement des systèmes mécaniques assurant le confort des habitants (chauffage, chauffe-eau, climatisation, etc.).

Pour plus de renseignements allez sur le site de Revenu Québec

http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/logirenov/

ON PARLE DE SYLVIE LACROIX

LINDA ROY, JOURNALISTE

En effet, un article intitulé Une femme expérimentée au service de la coopération est paru en février 2015 dans la revue Le Coopérateur agricole. L'article traite de l'expérience de Sylvie comme entrepreneure et comme bénévole dans la communauté d'Adstock.

Sylvie est propriétaire d'une garderie depuis 23 ans, elle est aussi administratrice à La Coop St-Méthode. Elle s'est toujours impliquée au niveau communautaire que ce soit comme directrice du comité de parents de l'OTJ ou membre au conseil d'établissement de l'École aux Quatre-Vents. Présentement en convalescence. Sylvie désire continuer son rôle au sein de la Coopérative et reprendre rapidement ses activités dans son service de garde.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses projets!





- Réporation de véhicules tout-tensis. (3 et 4 mines) de coutes marques
- Mose au point de fondeuses, samificuses of motoreiges.
- Changement d'huile
- Réparation de petits moteurs.
- Vente de prieus.
- Vente de pièces nouves et usagées.
- Service de transport

99, Notre-Dame Nord Adstock (Québec) G0N 150

Sports Enr.

Tél.: 418 422-2429

AVIS PUBLICS Province de Québec



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du 7 avril 2015, a adopté des règlements, tous applicables par la Sûreté du Québec:

- le règlement portant le no 2015-RM-SQ-1 concernant les alarmes;
- le règlement portant le no 2015-RM-SQ-2 concernant le colportage;
- le règlement portant le no 2015-RM-SQ-3 concernant l'eau potable;
- le règlement portant le no 2015-RM-SQ-4 concernant les animaux;
- le règlement portant le no 2015-RM-SQ-5 concernant les nuisances;
- le règlement portant le no 2015-RM-SQ-6 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics;
- le règlement portant le no 2015-RM-SQ-7 concernant la circulation et le stationnement.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, secteur St-Méthode et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ à ADSTOCK, ce 8^e jour d'avril 2015. Jean Lock Teergen

OBTENTION DE TITRE DE PROPRIÉTÉ POUR UNE VOIE OUVERTE À LA CIRCULATION PUBLIQUE

Première publication concernant le titre de propriété du lot rénové numéro 5 136 452, étant une partie de la voie publique située sur la rue des Écureuils.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT, par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Le conseil de la municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 2 mars 2015, a adopté la résolution no 15-03-062 approuvant la description technique no 6003 vidimée et déposée par Éric Bujold, arpenteur-géomètre. Ce document porte la date du 2 mars 2015. Cette description technique est disponible au bureau de la municipalité d'Adstock pour consultation pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Par cette résolution, la municipalité indique son intention de se prévaloir des articles 73 et 74 de la Loi sur les compétences municipales afin de devenir propriétaire du lot 5 136 452 décrit par la description technique ci-dessus mentionnée, laquelle partie de lot correspond

à l'assiette de la voie publique existante sur la rue des Écureuils.

Ci-après, le texte intégral de l'article 74 :

Tout droit réel auquel peut prétendre une personne à l'égard du terrain visé par la description prévue à l'article 73 est éteint à compter de la première publication de l'avis prévu à cet article.

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu du premier alinéa peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit. À défaut d'entente, le montant de l'indemnité est fixé par le Tribunal administratif du Québec à la demande de la personne qui la réclame ou de la municipalité et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Le droit à l'indemnité visé au deuxième alinéa se prescrit par trois ans à compter de la deuxième publication de l'avis faite conformément à l'article 73.



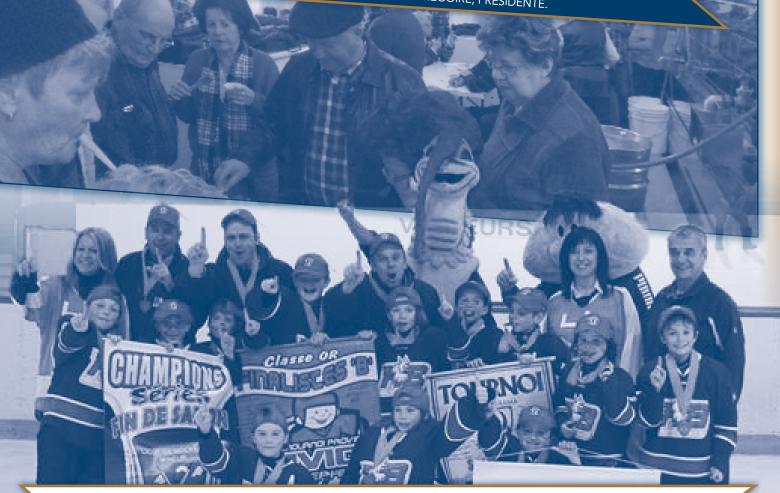
DONNÉ à ADSTOCK, ce 30^e jour d'avril 2015. Jean Lock Turigen



ACTUALITÉ EN PHOTOS



9 AVRIL 2015 – UNE RÉUSSITE POUR LA PARTIE DE SUCRE ANNUELLE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR BEAUSOLEIL À LA CABANE DE FERNAND ET LOUISETTE TARDIF. DU PLAISIR POUR TOUS LES PARTICIPANTS QUI SE SONT DÉPLACÉS. MERCI À TOUS! MADELEINE GRÉGOIRE, PRÉSIDENTE.



LES LYNX DE LA HAUTE-BEAUCE B2 CHAMPIONS!

ISABELLE MORIN, GÉRANTE

Joueurs: Nathan Poulin, Kelly-Ann Lachance, Vincent Huard, Emy-Rose Dion, Cédric Doyon, William Poulin, Charles Marois, Matys Champagne, Benjamin Plante, Ian-Philippe Veilleux, Pier-Olivier Mercier, Olivier Bolduc. Entraîneurs: Steeve Doyon, Daniel Marois, Jean-Pierre Mercier, Éric Veilleux. Gérante: Isabelle Morin Joueur de St-Méthode: Charles Marois Entraîneur de St-Méthode: Daniel Marois

LE RASSEMBLEUR

MAI 2015



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 6-7-13-14-20-21-27-28 MERCREDI DE 19H00 À 20H00 – JEUDI DE 14H00 À 15H00 DATE DE TOMBÉE POUR L'ÉDITION DE JUIN 2015: 15 MAI INFO: LISE 418 422-2272

- [DIMANCHE] 10H00 : l'Âge d'Or Tournesol St-Daniel et l'Équipe d'animation locale : vous invite au Brunch du printemps au sous-sol de l'église. Adultes 10 \$, enfants du primaire 5 \$, moins de 5 ans gratuit. Info : Émilienne 418 422-5662 ou Micheline 418 422-2259. Bienvenue à tous!
- [LUNDI] Cueillette des ordures
 19h30 : Conseil municipal au soubassement de l'église St-Daniel
- [MARDI] 19H00 : réunion mensuelle des Fermières St-Méthode à l'édifice Bernardin-Hamann. Invité des Serres Beauséjour. Il est temps de payer sa cotisation. Bienvenue à toutes!
- 6 [MERCREDI] 17h30 : CORA : promenade le long de la rivière Bécancour. Départ des Galeries Appalaches, covoiturage 3 \$. Info : Régent Jacques
- 10 [DIMANCHE] BONNE FÊTE DES MÈRES!
- 11 [LUNDI] Cueillette de la récupération
- 12 [MARDI] 20H00 : assemblée publique de consultation du conseil local du Patrimoine au Centre communautaire intergénérationnel Sacré-Cœur-de-Marie.

19h00 : réunion mensuelle des Fermières Sacré-Cœur-de-Marie à la salle Viateur-Routhier. Retour des billets de la rafle, cartes de membre payables, préparation à l'exposition et concours du mois : morceau demandé au programme en couture. Bienvenue à toutes!

- 13 [MERCREDI] Cueillette des objets volumineux dans les villages et les rangs [ATTENTION ! POUR LES LACS, CELLE-CI AURA LIEU LE 25 JUIN]
 - **17h30 : CORA :** Sortie à l'Étang Madore. Départ des Galeries Appalaches, covoiturage 2 \$. Info : Ginette Moisan
- 15 [VENDREDI] CORA: le 24 h de mai suivi d'un souper dès 17h30 à l'édifice St-Jean de Black Lake. Apportez votre vaisselle réutilisable. Info: Anne-Marie Galand

- 18 [LUNDI] FÊTE DES PATRIOTES
 Cueillette des ordures
- 20 [MERCREDI] 16h30 : CORA : recensement des oiseaux au Parc national de Frontenac. Rassemblement au Centre de découverte du secteur Sud pour le souper et le décompte. Covoiturage : 10 \$. Info : Donald McCutcheon
- **22** [VENDREDI] 18H00 : exposition artisanale des Fermières Sacré-Cœur-de-Marie au Centre intergénérationnel, suivie d'un bingo vers 19h30, vente de pâtisserie. Vous pourrez admirer notre Tricot-Graffiti et nos mascottes. Bienvenue à tous!
- **[SAMEDI] 13H00-16H00**: ouverture du dépôt de branches dans le Rang des Campagnards aux citoyens d'Adstock. [Apporter une preuve de résidence]
- 24 [DIMANCHE] 13H30 À 16H30 : le Club Amitié FADOQ St-Méthode vous invite à son après-midi de danse à l'édifice Bernardin-Hamann avec l'orchestre Raymond et Francine. Une collation vous sera servie. Bienvenue à tous! Info : Denise Dubreuil 418 422-2313.
- 25 [LUNDI] Cueillette de la récupération
- [MARDI] 19H00 : l'Association d'horticulture de Thetford Mines vous invite à la Maison de la culture. Madame Léonile Fortin, conférencière, vous parlera comment rajeunir les vivaces et faire un aménagement à peu de frais. Le renouvellement de carte se fera avant la conférence au coût de 16 \$. 5 \$ non-membres. Prix de présences. Bienvenue à tous!
- **27** [MERCREDI] 13H00 : le Club Amitié FADOQ vous invite à son après-midi de jeux à l'édifice Bernardin-Hamann (baseball-poches, cartes et bingo) suivi d'un léger goûter. Bienvenue à tous. Info : Denise Dubreuil 418 422-2313.
- 30 [SAMEDI] 7h00 : CORA : Sortie à Beaulac-Garthby. Départ des Galeries Appalaches, covoiturage 7 \$. Info : Sabrina Grégoire-Fecteau, Ginette Moisan
- **31** [DIMANCHE] Date d'échéance du 2^e versement de taxes municipales





besoins en immobilier

